

Argences Infos

N°175 Juillet-août 2024

Infos mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9-12h
Mardi : 9-12h / 14h-18h30
Merc. : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vend. : 9h-12h /14h-16h30

Permanences sans rdv

Action sociale
Le lundi : 10-12h
Logement
Le mardi : 10h-12h
1er samedi du mois
Angélique Lemière, conseillère départementale, vous reçoit sur rendez-vous en appelant au 02.31.57.14.16

Nouveauté

Le portail famille sera mis en ligne cet été afin d'inscrire vos enfants à la cantine, à la garderie et au centre de loisirs (rentrée scolaire le lundi 2 septembre).

BIENVENUE !

Bienvenue à M. et Mme. Carpin, Les nouveaux propriétaires de "Le p'tit Tabac" dans le centre bourg. Ouvert tous les jours de 7h à 19h30, Ouverture le samedi à 7h30 et le dimanche à 8h

Bienvenue à Claire Volard, Centre équestre le Marronnier d'Argences au Mesnil. Portes ouvertes les 4 août et 1 septembre de 10h à 18h
tél: 06.35.16.79.56 mail: lemarronnierdargences@gmail.com

Rappel des horaires de train

Moult-Caen	Caen-Moult
06h24-06h36	06h36-06h47
07h04-07h16	07h37-07h48
07h21-07h33	10:20-10h31
08h00-08h12	11h20-11h31
11h24-11h36	13h20-13h31
12h24-12h36	16h20-16h31
14h24-14h36	17h40-17h51
17h20-17h32	18h23-18h34
18h10-18h23	18h35-18h46
19h26-19h38	19h37-19h48

Pas d'Argences infos fin juillet. Nous vous retrouvons fin août, bel été et bonnes vacances.

visuel haut de page © Philippe Duflot

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le deuxième tour des élections législatives aura lieu le 7 juillet 2024. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à l'école Paul Derrien.

Pour voter, pensez à vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur, le vote par procuration est possible en venant retirer un document à la mairie ou bien en vous rendant directement à la gendarmerie.

À noter: une procuration peut être donnée à toute personne inscrite sur les listes électorales d'Argences mais également de toute autre commune.

CINÉMA PLEIN AIR

Le Conseil Municipal des Jeunes a le plaisir de vous inviter à une soirée sous les étoiles lors de notre Cinéma en Plein Air au Terrain d'Évolution le 12 juillet à 22h45.
Au programme : "10 jours sans maman"

Synopsis : Antoine, DRH d'une grande enseigne de bricolage, est en passe de devenir le numéro 1 de sa boîte. C'est le moment que choisit sa femme, Isabelle, pour faire une pause et prendre l'air quelques jours pour s'occuper d'elle. Antoine se retrouve alors seul à devoir gérer la maison et leurs quatre enfants. Il est vite dépassé par les événements ! 10 jours sans maman qui risquent bien de faire capoter sa nomination.
Pique-nique géant : dès 19h30, venez partager un moment convivial avec vos voisins et amis. Sortez vos paniers garnis et vos nappes à carreaux !
Lieu : terrain d'évolution, Argences
Heure : pique-nique à 19h30, film à 22h45
Entrée : libre

À VENIR !



Profitez d'une soirée inoubliable en plein air avec vos proches. Nous vous attendons nombreux !

HOMMAGE A ANDREA VAYSSIER

Le 17 août à 11h au square Paul Derrien

Habitante et résistante argençaise fusillée le 6 juin 1944 en même temps que le docteur Derrien. Une plaque en sa mémoire sera dévoilée.

En septembre, une exposition sur cette période sera faite en mairie.

Le saviez-vous ?

Le groupe de couturières dévouées des Chapeaux de Martine est toujours en pleine activité. Elles confectionnent pour les adultes et enfants en chimiothérapie des bonnets, chapeaux, foulards et bien plus encore. Leurs créations sont offertes et distribuées dans les cliniques, hôpitaux, et notamment au centre Baclesse.

Récemment, l'association a eu la joie de distribuer 71 chapeaux pour adultes et 24 bonnets pour enfants à Baclesse.

Si vous avez des besoins ou souhaitez les soutenir, contactez Arlette au 07 88 26 41 64.

À LA UNE

L'école de musique Pom rouvre ses portes à partir du lundi 9 Septembre, venez apprendre le piano, la batterie, le tuba ou encore le chant tout en vous amusant ! Retrouvez la liste de tous les cours proposés sur leur site ecoledemusiquepom.com Attention les places sont limitées, pensez à vous préinscrire au 06.63.01.68.09 ou sur ecoledemusiquepom@gmail.com ou retrouvez-les au carrefour des associations le 31 août pour rencontrer leurs professeurs.

Bibliothèque :

À l'occasion du 80e anniversaire du Débarquement, la bib' vous propose une nouvelle sélection de livres pour l'été sur la Seconde Guerre Mondiale en Normandie. C'est l'occasion de rappeler aux lecteurs qu'un fonds local et régional les attend à la bibliothèque. Ce fonds normand se compose de livres d'histoire et de géographie, mais également de romans, policiers, contes et légendes, revues, BD, ouvrages didactiques et albums pour enfants présentant notre belle contrée !

Le chiffre du mois

17 000

C'est le montant du chèque que l'association Tulipes en Val ès dunes a remis au centre François BACLESSE.
A l'occasion de la 2ème campagne de l'association, une centaine de personnes (Partenaires, Bénévoles et Élus) se sont réunis pour offrir ce don aux représentants de l'équipe pédiatrique du centre. Ils ont remercié l'engagement de tous dans cette belle opération et exposé à l'assemblée, les besoins toujours importants de matériel d'amélioration du confort du "Mini Patient". L'association sera présente lors du carrefour des associations pour donner des informations complémentaires.
La lutte contre le cancer, c'est Nous, c'est VOUS !

Tulipes en Val ès dunes

L'ASSOCIATION DU MOIS
A.S.A.R : Association Sportive Argences Running



F. Machado, E. Lefebvre, JB. Molineris
Les fondateurs de l'association A.S.A.R

Elle est née de l'idée de regrouper des passionnés de course à pied, elle aura pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre toutes les activités se rapportant à la course à pied (Trail, marathon, semi et 10km, marche active, canicross,...), soit pour se maintenir en bonne santé, ou bien pour se lancer des challenges sportifs en participant à des courses dans la région.

Adhésion : 25€, déduits de votre future licence sportive en septembre. Deux types de licences sont disponibles :

- Licence "santé et loisirs" : pour découvrir la course à pied sans pression et avec plaisir.
- Licence "compétition" : pour les mordus de challenges, routes, trails et courses qualificatives.

La première séance pour découvrir le running aura lieu le 4 juillet au soir à partir de 19h00 sur la piste d'Argences à côté du gymnase des marronniers

Pour plus d'informations ou toute question, un email et un Facebook sont à disposition:

- Adresse email: asarunning@laposte.net
- Facebook: ASAR -association sportive Argences Running-

À VOS AGENDAS !

- Du 01 au 20 juillet - Stage Oxy'jeunes organisé par la Muance FC, ouvert à tous au stade René Maginier d'Argences, inscriptions auprès du club.
- 4 juillet - Première séance de l'association A.S.A.R pour découvrir le running à partir de 19h00 sur la piste d'Argences à côté du gymnase des marronniers
- 5 juillet - Pool Party à Dunéo de 17h à 23h aquafun géant, structures gonflables, mousse, food-truck, accès balnéo pour les majeurs. 8€ pour les -12 ans, 12€ pour les 12-17 ans, 15€ pour les +18 ans, billetterie ouverte.
- 7 juillet - Élections législatives, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à l'école Paul Derrien.
- Du 08 au 19 juillet et du 19 au 30 août - Cours d'équitation et stages pour les 6 - 18 ans organisés par le Centre équestre du Mesnil d'Argences. Renseignements par mail : aleth.durel@gmail.com
- Du 08 au 12 et du 15 au 19 juillet - Stage de tennis multi-activités pour les enfants de 7 à 11 ans
- Du 08 juillet au 30 août - Stage d'escalade ouvert à tous à partir de 15€, licenciés non-licenciés. info: secretariat@escalade-mea.com
- 12 juillet - Cinéma en plein air à 22h45 + pique-nique géant à partir de 19h30 au terrain d'évolution entrée libre
- 1 août - Collecte de sang au forum
- 17 août - Cérémonie d'hommage au square du docteur Paul Derrien - hommage à Andréa Vayssier à 11h.
- 31 août - Carrefour des associations de 9h30 à 13h30 gymnase des marronniers en commun avec Moult - Chicheboville

LA TONTE RAISONNÉE

Le rôle de la pelouse

La pelouse naturelle, composée de nombreuses espèces végétales, offre abri et nourriture à divers animaux, comme les insectes et les petits mammifères. Cet écosystème riche se protège naturellement contre maladies et parasites. La pelouse permet aussi à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol, luttant contre l'imperméabilisation. Une tonte excessive nuit à ces fonctions, tondre trop souvent ou trop court empêche la régénération des plantes, expose le sol aux intempéries et cause son érosion.

En quoi cela consiste ?

La tonte raisonnée consiste à adapter la fréquence et la hauteur de coupe de la pelouse en fonction des zones. Au lieu de tondre toute la surface uniformément, certaines parties de la pelouse sont laissées plus longues ou ne sont pas tondues pendant certaines périodes, favorisant ainsi la biodiversité et la santé de l'écosystème. Cette pratique permet de préserver les habitats pour les insectes et les petits animaux et d'encourager la floraison de diverses plantes. En somme, la tonte raisonnée contribue à un jardin plus durable et écologique.

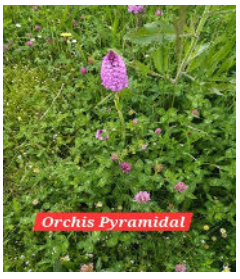
Ses avantages

La tonte raisonnée permet à certaines plantes de se développer plus longtemps avant d'être coupées, cela peut dynamiser la croissance de plantes qui fleurissent plus tardivement dans la saison, fournissant ainsi une source de nourriture pour les pollinisateurs plus tard dans l'année.

Enfin, la tonte raisonnée peut également aider à réduire la quantité de déchets verts générés par la tonte. En laissant pousser certaines zones plus longtemps, cela réduit la fréquence de la tonte, ce qui signifie moins de déchets verts à traiter. Les déchets verts sont en effet polluants s'ils ne sont pas gérés correctement. En se décomposant, ces déchets peuvent produire des gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique.

Pour toutes ces raisons, ces dernières années, de plus en plus de villes dont Argences (par exemple: rue Jacques Brel ou Louis Pasteur) ont adopté la tonte raisonnée pour l'entretien des espaces verts publics.







Retrouvez toute l'actualité d'Argences dans votre boîte aux lettres ou par mail en vous abonnant sur www.argences.com - Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Hôtel de Ville - Place du Général Leclerc - 14370 Argences